

2023-3128
2023-12-19

K-G Insecticide pour maison et jardin I

Pour usage intérieur dans les bâtiments pour tuer les Mouches, les Moustiques, les Guêpes, les Brûlots, les Blattes, les Araignées, les Grillons, les Fourmis, les Anthrènes des tapis, les Centipèdes, les Lépismes argentés, les Punaises des lits, et les Pucés.

Pour usage sur les plantes ornementales d'extérieur pour tuer les insectes suceurs suivants: Thrips, Cicadelles, Tétranyques, Punaises réticulées, Pucerons et les insectes rongeurs suivants: Noctuelles des arbres fruitiers, et scarabée japonais.

NE PAS appliquer sur des plantes destinées à la consommation humaine ou animale (p.ex. fruits, légumes, fines herbes)

AÉROSOL DE CONTACT ET D'ESPACE SOUS PRESSION

DOMESTIQUE

INGRÉDIENTS ACTIFS:

Pyréthrine 0,20%

Butoxide de pipéronyle 0,80%

NO. D'HOM. 17953 LOI P.A.

CONTENU NET : 150-550g

ATTENTION



RISQUE D'EXPLOSION

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

PLZ CORP.
8001 Keele Street
Vaughan, Ontario
L4K 1Y8
Tel: 905-669-9855

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

MODE D'EMPLOI:

AGITER AVANT L'EMPLOI. Pour améliorer l'efficacité du produit dans le lieu d'utilisation indiqué, l'appliquer directement sur les organismes nuisibles listés dans la mesure du possible. Pour toutes les utilisations étiquetées, le traitement peut être répété après 7 jours seulement si l'infestation persiste ou réapparaît. Lorsque ce produit est utilisé à l'intérieur, observer de bonnes pratiques sanitaires pour prévenir la réinfestation.

POUR USAGE INTÉRIEUR DANS LES BÂTIMENTS

LIMITATIONS D'UTILISATION

- NE PAS appliquer ce produit si des personnes ou des animaux de compagnie sont présents.
- NE PAS permettre aux personnes ou aux animaux de compagnie de pénétrer dans les sites traités avant que le produit pulvérisé n'ait séché.
- NE PAS appliquer ce produit sur des surfaces susceptibles d'entrer en contact avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Recouvrir ou retirer tous les aliments destinés aux humains et aux animaux. Recouvrir les surfaces, l'équipement et les accessoires servant à la transformation des aliments destinés aux humains et aux animaux, ou les laver à fond après le traitement. Jeter tout aliment destiné à la consommation humaine ou animale ayant été contaminé accidentellement par la solution pulvérisée.
- Aérer les sites après leur traitement en ouvrant les fenêtres et les portes ou encore, en utilisant des ventilateurs au besoin pour faciliter la circulation de l'air.
- Utilisation comme traitement de surface sous forme de pulvérisation : NE PAS appliquer au-dessus de la tête ni dans les endroits confinés (p. ex. greniers, vides sanitaires, petites salles de rangement, placards). NE PAS laisser le brouillard de pulvérisation s'égoutter ni dériver vers des surfaces non ciblées.

COMMENT APPLIQUER

NE PAS APPLIQUER COMME TRAITEMENT GÉNÉRALISÉ. Appliquer comme traitement de l'air ambiant, des fissures et des crevasses, de périmètre ou localisé. Un traitement de l'air ambiant consiste à appliquer le produit sous forme d'une suspension de fines gouttelettes dans l'air ambiant d'un espace intérieur.

Un traitement des fissures et des crevasses consiste à appliquer le produit directement dans des ouvertures étroites à la surface des structures. Il ne comprend pas le traitement des surfaces exposées. Les ouvertures étroites se trouvent généralement à l'emplacement des joints de dilatation, aux points d'entrée des services publics et le long des plinthes et des moulures. Un traitement de périmètre consiste à appliquer le produit à l'intérieur en bande étroite (d'une largeur de moins de 0,3 mètre) le long du périmètre d'une pièce sur les plinthes, les jonctions murs et plancher ou murs et plafond et autour des cadrages des portes ou des fenêtres.

Un traitement localisé s'agit de l'application localisée du produit sur une superficie de moins de 0,2 mètre carré. Les sites des traitements localisés ne doivent pas se toucher et la surface totale des traitements localisés doit être inférieure à 10 % de la superficie totale d'une pièce. Traitement de mobilier : une application généralisée est sur de grandes parties ou toute la surface de l'article; les traitements des fissures et des crevasses sont des applications aux points de jonctions sur l'article; un traitement localisé s'agit d'une application sur jusqu'à 10 % de la surface de l'article; et un traitement du capitonnage et des coutures (matelas seulement) est la jonction de deux ou plusieurs pièces de tissu et de toute garniture décorative (par exemple, des boutons).

TRAITEMENT DE L'AIR AMBIANT

Pour tuer les Mouches, les Moustiques, les Guêpes et les Brûlots: Fermer toutes les fenêtres et les portes et éteindre les systèmes de ventilation et les sources d'ignition avant le traitement. En tenant la canette à la verticale à bout de bras, pulvériser vers le haut en effectuant des mouvements de balayage en direction de toutes les parties de la pièce, en particulier le plafond et les coins supérieurs de la pièce, les fenêtres et autres sources de lumière. Garder le jet de pulvérisation à au moins 1 mètre des murs intérieurs, des tissus et des meubles. **NE PAS dépasser 0.71 g de K-G House and Garden Insect Killer I par m³ (0.3 secondes/m³)** par pièce de taille moyenne 30 m³. Quitter la zone traitée et garder les fenêtres et les portes fermées pendant 15 minutes, puis aérer soigneusement avant de rentrer. Après la ventilation, nettoyer les insectes morts.

TRAITEMENT DE SURFACE À L'INTÉRIEUR

NE PAS dépasser 25.0 g de K-G House and Garden Insect Killer I par m² (12.5 secondes/m²) pour tous les traitements de surface à l'intérieur.

Pour tuer Coquerelles, araignées, grillons, fourmis, anthrène des tapis, les centipèdes, les mille-pattes et les lépismes argentés : Traiter soigneusement les surfaces à l'intérieur de la structure, y compris les fissures et les crevasses dans les murs, les planchers et les plafonds; le long des plinthes et derrière celles-ci; les murs derrière et les planchers sous les électroménagers (p. ex. réfrigérateurs et cuisinières) et les meubles (p. ex. armoires et unités de rangement); autour des éviers, des drains et des conduites; des zones localisées autour des poubelles; et autres éléments de la structure où les insectes indiqués se trouvent. Dans le cas des lépismes argentés, pulvériser aussi les fissures et les crevasses dans les bibliothèques. Enlever tout objet avant de traiter les bibliothèques où sont entreposés livres, vêtements, jouets, serviettes et autres articles. Les bibliothèques traitées doivent être secs avant d'y remettre les articles entreposés. Dans le cas des fourmis, pulvériser aussi les pistes, les nids et les points d'entrée (p. ex. autour des fenêtres et des portes). Dans le cas des araignées et des mille-pattes, pulvériser aussi des zones localisées sur les planchers et de couvre-planchers.

Pour tuer les Punaises des lits : NE PAS utiliser ce produit sur des articles lavables (p. ex. oreillers, draps, jouets, vêtements, etc.). Enlever les draps avant de traiter le matelas. Pulvériser le matelas, notamment autour du capitonnage et des coutures. Démontez le lit et pulvériser le cadre de lit, les ressorts et tous les joints. Le matelas traité doit être sec avant de remettre les draps lavés. Après l'aération, nettoyez les insectes morts.

Pour tuer les Pucés : NE PAS appliquer sur les meubles (à l'exception de la literie d'animaux de compagnie), les matelas, le linge de maison, les jouets ou les vêtements. Appliquer sur les surfaces à l'intérieur des structures, y compris les fissures et les crevasses dans les murs et les planchers; le long des plinthes et derrière celles-ci; sur les cadres de fenêtre et de porte; et des zones localisées de planchers et de couvre-planchers. La literie des animaux de compagnie peut être traitée avec ce produit ou être remplacée par une literie fraîche et propre après le traitement des autres endroits indiqués sur l'étiquette. **NE PAS** pulvériser le produit sur les meubles ou les tapis avec lesquels les personnes entrent régulièrement en contact. **NE PAS PULVÉRISER CE PRODUIT SUR LES ANIMAUX DE COMPAGNIE.** Traiter les animaux de compagnie seulement avec des produits qui sont homologués pour applications sur le type d'animal de compagnie en question. Pour supprimer efficacement les pucés et les tiques à l'intérieur, nettoyez tout endroit utilisé par l'animal de compagnie. Cela comprend le nettoyage à l'aspirateur des planchers, des tapis et des meubles (jeter le sac de l'aspirateur après l'emploi) et le lavage de la literie, des lieux où habite l'animal, ainsi que des lieux adjacents

POUR UTILISATION SUR LES PLANTES ORNEMENTALES D'EXTÉRIEUR

Limitations d'utilisation

- **NE PAS** appliquer sur des plantes destinées à la consommation humaine ou animale (p. ex. fruits, légumes, fines herbes).
- **NE PAS** appliquer sur un plan d'eau.
- **NE PAS** contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.
- Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales.

Pour tuer les insectes suceurs suivants: Thrips, Thrips, Cicadelles, Tétranyques, Punaises réticulées, Pucerons et les insectes Broyeurs suivants: vers gris grimpants et scarabée japonais **sur les plantes ornementales suivantes:** Asters, Bégonias, Chrysanthèmes, Dahlias, Delphiniums, Gladiolus, Iris, Souci, Pétunias, Roses, Mufliers, Plantes à feuillage persistant, Petits arbres à feuilles caduques, Arbustes et Vignes. Dès la première apparition des organismes nuisibles indiqués, pulvériser pour bien couvrir tout le feuillage, y compris les surfaces supérieures et inférieures des feuilles jusqu'à ce qu'elles soient humides. **NE PAS** mouiller les plantes jusqu'au point de ruissellement ou d'égouttement. Lors de la pulvérisation tenir la canette à 30 cm des plantes pour éviter de mouiller le feuillage. **NE PAS** dépasser 6.0g de **K-G House & Garden Tue-insectes I par m² (3s/m²)**. Appliquer tôt le matin ou le soir – mais jamais dans la lumière directe du soleil. Pulvériser seulement lorsque l'air est calme et que la température est au-dessous de 32°C. Utiliser avec prudence sur les nouvelles pousses ainsi que sur les plants et le feuillage jeunes et tendres. L'essayer d'abord sur une ou deux feuilles pour s'assurer de son innocuité.

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Contenu sous pression. **NE PAS** placer dans l'eau chaude, près des radiateurs, des fours ou autres sources de chaleur. **NE PAS** percer ni jeter au feu, ni conserver à des températures dépassant 50°C. Couvrir les aquariums et sortir les animaux de compagnie pendant et une heure après l'application. Dans la maison, couvrir ou enlever la nourriture et les ustensiles de cuisine avant l'application. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer. Laver après usage. Ne pas congeler. **NE**

PAS utiliser sur les fougères. NE PAS rester dans les zones traitées après l'application.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES: Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les abeilles. Éviter d'appliquer ce produit à proximité de plantes en fleurs. Si le produit doit être appliqué pendant la période de floraison, ne l'appliquer qu'en soirée, lorsque la plupart des abeilles ne sont pas en train de butiner.

PREMIERS SOINS: En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas d'ingestion accidentelle, appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire boire de liquide à la personne. Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique. Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. L'exposition cutanée peut causer des sensations transitoires (picotements, brûlures, démangeaisons, engourdissement). D'autres symptômes d'exposition peuvent inclure des effets respiratoires (tels que la toux, l'irritation des voies respiratoires ou l'essoufflement), des nausées, des maux de tête ou des vertiges.

ENTREPOSAGE: Entreposer ce produit loin des aliments destinés aux humains ou aux animaux.

ÉLIMINATION : Lorsque le contenant est vide, appuyer sur la buse pour faire sortir toute la pression. Envelopper le contenant vide et le jeter dans les ordures ménagères. NE PAS réutiliser les contenants vides. Jeter avec les ordures ménagères. Les produits inutilisés ou utilisés en partie doivent être apportés à une décharge de déchets dangereux provinciale ou municipale.